

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCÉ

Séance du 26 janvier 2026

Délibération n° 2026.01.02

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 19 janvier 2026

DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et M. Annick MONLON, Gaëlle RAYNAUD et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais (SIEHB)

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral n°69-2025-12-22-00008 du 22 décembre 2025 relatif aux statuts et compétences du Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais (SIEHB) (suite à l'intégration de la commune de Lancié au 1^{er} janvier 2026) rappelant notamment en l'article 6 qu'il y a lieu d'élire deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui représenteront la commune de Lancié.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, élit, à l'unanimité :

En délégués titulaires :

- Monsieur Jacky MENICHON
- Monsieur Gilles ASSANT

En délégué suppléant :

- Monsieur Denis GAROD

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

A blue ink signature of the name Gilles ASSANT.